



PRÉFET DE L'INDRE

Afin de répondre aux préoccupations des agriculteurs face aux actes de vols, la Préfecture, le Groupement de Gendarmerie Départementale et la Chambre d'Agriculture de l'Indre lancent un dispositif d'alerte par SMS baptisé «Alerte Agri 36».

Ce dispositif est destiné à mettre en garde contre certains faits de délinquance commis au préjudice des agriculteurs du département (ex : vols de matériels agricoles, de carburants, d'animaux, de produits phytosanitaires, de vin, de métaux, etc...). Ainsi la diffusion rapide par les forces de l'ordre, sur le téléphone portable des agriculteurs adhérents, des faits délictueux importants **commis le jour même dans le département ou dans les départements limitrophes**, permettra de se prémunir contre des faits similaires.

Les éleveurs, les céréaliers, les maraîchers, les viticulteurs, et autres métiers de l'agriculture ont accès à **ce service totalement gratuit** en renvoyant le bulletin d'adhésion ci-dessous.

ADHÉSION AU RÉSEAU D'ALERTE «Alerte Agri 36»

N° SIRET : **Nom de l'entreprise (EARL, GAEC...)** :

Nom : **Prénom** :

Adresse postale :

Code postal : **Commune** :

Adresse de messagerie:@.....

N° tél portable :

Statut : chef d'exploitation Associé exploitant Associé non exploitant
 Conjoint collaborateur Cotisant de solidarité autre préciser:

Principales productions: grandes cultures viticulture bovins lait bovins viande caprins ovins porcins produits fermiers

Autres productions:

Accepte de recevoir les alertes SMS la nuit : oui non

Autorise la Chambre d'Agriculture de l'Indre et le groupement de gendarmerie Départementale à utiliser ce numéro dans le cadre du réseau d'alerte par « SMS » destiné à me prévenir en cas de vols commis dans les environs de mon exploitation.

Je m'engage à informer la Chambre d'Agriculture de tout changement de mon numéro de téléphone portable ou adresse courriel ainsi que toute cessation d'activité.

Fait à

Le :

Signature :

Document à transmettre :
Chambre d'Agriculture de l'Indre
A l'attention de Marie-Line MERCIER
24 rue des Ingrains – 36022 CHATEAUROUX Cedex
ou par fax au : 02.54.61.61.16 ou par mail :
direction@indre.chambagri.fr

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage indiqué ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'au groupement de Gendarmerie départemental. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Chambre d'Agriculture de l'Indre.